Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260119-006_2026-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 006/2026

Nombre
de Conseillers en exercice 27
de Présents 23
de Votants 27
Pouvoirs : 4

Nota : La Maire certifie que la liste des délibérations a été publiée électroniquement dans un délai d'une semaine suivant la séance et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 13 janvier 2026.

La Maire,

Isabelle OZOUX

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf janvier, le Conseil Municipal de la Commune de BRETEIL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Madame Isabelle OZOUX, Maire.

Etaient présents : Isabelle OZOUX, Yoan AUBERT, Chantal MANCHON, Véronique VAN TILBEURGH, Patrick LANGLAIS, Soizic MOUAZAN, Patrick JEHANNIN, Yves DELACROIX, Marie GUEGUEN, Béatrice BRUNET, Bensououd ABOUDOU, Delphine POTTIER, Alexis LE PICARD, Stéphane PAVIOT, Nadège COULON-TRARI, Bénédicte GICQUEL, Annie CHEVALIER, Paul MEURICE, Jean-Louis LOZAC'HMEUR, Alain THEBAULT, Marie-Pierre NOËL, Mélanie LE COUVIOUR, Morgane BESNARD, Willy REMANDA.

Excusés : Hervé JAFFREDO, Alice PRAT, Claire BEGUIN, Alain THEBAULT.

Absent : /

Pouvoirs : Hervé JAFFREDO à Bensououd ABOUDOU, Alice PRAT à Delphine POTTIER, Claire BEGUIN à Jean-Louis LOZAC'HMEUR, Alain THEBAULT à Yoan AUBERT.

Secrétaire de séance : Béatrice BRUNET a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de financement au titre de la répartition des amendes de police. Aménagements de sécurité routière.

Madame la Maire expose au Conseil Municipal que des aménagements de sécurité détaillés ci-dessous d'un montant de 1 827,76 € HT, peuvent prétendre à un financement du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine au titre de la répartition du produit des amendes de police (dotation 2025 - programme 2026).

Localisation des travaux *1* (n° des voies, lieu-dit)	Nature des travaux	Objectifs d'amélioration de la sécurité routière	Dépenses Hors Taxes (en euros)
Rue des Chauffaux	Installation d'un radar pédagogique fixe	Respect de la vitesse (30 km/h en agglomération)	1 827,76
		TOTAL	1 827,76

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, décide d'en prendre acte et de solliciter le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine pour l'octroi d'une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police pour le programme indiqué ci-dessus.

Pour extrait conforme,

La Maire,
Isabelle OZOUX

MAIRIE DE BRETEIL

La secrétaire de séance,
Béatrice BRUNET